



REVUE DE PRESSE DU 27/03/2017

- 1- La facture d'importation des véhicules de tourisme s'est établie à 158,67 millions de dollars durant les deux (2) premiers mois de 2017, contre 243,04 millions de dollars sur la même période de 2016, soit une baisse de 34,71%, a appris l'APS auprès des Douanes. Les importations des véhicules de tourisme ont représenté près de 15% de la facture du groupe Biens de consommation non alimentaires sur janvier-février 2017 contre près de 19% durant la même période de 2016. Quant aux véhicules de transport de personnes et de marchandises (classés dans le groupe Biens d'équipement), leur facture d'importation s'est chiffrée à 104,96 millions de dollars contre 142,22 millions de dollars, en recul de 26,2% entre les deux mêmes périodes de comparaison.

- 2- Une commission d'inspection se déplacera cette semaine à Tiaret pour inspecter l'usine de montage Hyundai de Tahkout, a indiqué ce dimanche 26 mars Abdeslam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines. La décision a été prise aujourd'hui, a précisé le ministre en réponse à une question de TSA. « Le Premier ministre va dépêcher une inspection mixte composée de l'Inspection générale des finances, de l'Inspection générale des douanes et de l'Inspection générale de l'Industrie qui se déplacera demain ou, au plus tard, après demain, sur les lieux », a-t-il précisé.

- 3- Le comité interministériel chargé de définir le quota d'importation des véhicules au titre de l'année 2017 ne s'est pas encore réuni et aucune décision, donc, n'a encore été prise, a affirmé dimanche à Alger le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdeslam Bouchouareb. "La décision n'a pas été prise jusqu'à maintenant pour la simple raison que le comité ne s'est pas réuni par rapport aux licences d'importation des véhicules", a déclaré le ministre à la presse en marge de la Journée d'étude sur la numérisation de la radiodiffusion de la télévision et de la radio.



- 4- Les grandes entreprises industrielles et les sous-traitants devraient dépasser le stade des relations commerciales et s'engager dans une démarche conventionnée, de façon à bâtir un partenariat durable qui soit profitable au tissu industriel national, a indiqué dimanche à Alger le président de la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat Kamel Agsous. "Nous avons introduit une demande auprès du ministère de l'Industrie et des mines pour proposer la signature de conventions entre les donneurs d'ordres (ou grandes entreprises), notamment publiques, et les sous-traitants nationaux pour dépasser le stade des relations commerciales entre les deux parties et aller vers un partenariat stratégique permettant de développer le tissu industriel national" a expliqué M. Agsous lors de son passage au Forum d'El-Moudjahid.

- 5- L'Algérie doit accroître son effort d'innovation en recourant notamment à une utilisation systématique des TIC et du tout numérique pour une "meilleure insertion" dans l'économie de la connaissance, a souligné dimanche à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb. "Face à la globalisation des moyens de communication, l'Algérie doit accroître son effort d'innovation en recourant notamment à une utilisation systématique des TIC et du tout numérique pour une meilleure insertion dans l'économie de la connaissance", a-t-il recommandé lors d'une allocution prononcée au cours d'une rencontre sur la numérisation de la radiodiffusion (télévision-radio).

- 6- L'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA) a plaidé dimanche à Oran pour la création de zones d'activité pour les entreprises du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH) dans chaque wilaya. Lors d'une rencontre de l'association avec les promoteurs immobiliers, les bureaux d'études et les différents opérateurs du BTPH, organisée au siège de la wilaya d'Oran, le président de l'AGEA, Mouloud Khelloufi a estimé qu'il est temps d'organiser ce secteur, déclarant "nous avons fait une proposition au gouvernement pour la création d'une zone d'activité pour les opérateurs du BTPH dans chaque wilaya, en dehors des villes".

- 7- Une convention cadre a été signée dimanche à Alger entre la Chambre Algérienne de la pêche et l'aquaculture et la société des assurances de personnes " le Mutualiste" filiale de la Caisse nationale de la mutualité Agricole (CNMA) portant sur l'assurance des pêcheurs et tous les intervenants dans les domaines connexes. Le document a été paraphé par le directeur général de la Chambre Benali Medjdoub et le Dg du Mutualiste Mohamed Rafik Ben Moueffek lors d'une journée nationale d'information sur l'assurance dédiée aux opérateurs du secteur de la pêche et l'aquaculture, en présence du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche Abdesselam Chelghoum.



A lire :

Véhicules-licences: Aucune décision n'a encore été prise pour le quota 2017

ALGER - Le comité interministériel chargé de définir le quota d'importation des véhicules au titre de l'année 2017 ne s'est pas encore réuni et aucune décision, donc, n'a encore été prise, a affirmé dimanche à Alger le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdeslam Bouchouareb.

"La décision n'a pas été prise jusqu'à maintenant pour la simple raison que le comité ne s'est pas réuni par rapport aux licences d'importation des véhicules", a déclaré le ministre à la presse en marge de la Journée d'étude sur la numérisation de la radiodiffusion de la télévision et de la radio.

A ce propos, il a rappelé que les licences d'importation des véhicules relevaient d'"une décision d'un comité présidé par le Premier ministre", tout en ajoutant qu'une réunion de ce comité va se tenir prochainement.

Interrogé également sur les informations circulant sur les réseaux sociaux et rapportées par des médias selon lesquelles l'usine de montage des véhicules Hyundai (Tiaret) de la société Tahkout manufacturing company (TMC) livrerait des véhicules qui n'ont pas été assemblés en Algérie, M. Bouchouareb a fait savoir que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal va dépêcher une inspection mixte comprenant l'Inspection général des finances, l'Inspection générale des douanes et l'inspection générale de l'industrie ainsi que les représentants de l'Enacta (Etablissement national de contrôle technique automobile), qui vont se déplacer ces jours-ci sur le site (de l'usine), et on verra ce qu'il y a lieu de faire".

Dans ce sens, il a également relevé que "TMC a signé un engagement et un cahier des charges, et la première inspection a donné un résultat positif".

Le ministre a avisé avoir signalé, il y a quelques semaines, que "ceux qui s'inscrivent dans l'activité de montage des véhicules seront observés et les conséquences seront tirées au cas où il y aurait des défaillances".

-FIN-